

RAPPORT D'ANALYSE DU TRAVAIL DES SERVICES DE LA CCT POUR LA STRATEGIE DE TRANSITION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE

1- POINT SUR LA METHODOLOGIE

Le Vice-Président à la transition écologique a rencontré l'ensemble des Vice-Présidents et le DGS. Puis, le travail s'est poursuivi avec les services et la chargée de mission Transition écologique. En moyenne, il a été réalisé deux ou trois entretiens par service. Ces entretiens ont été faits avec le chef de service, hormis pour le pôle Vie sociale où le travail a été réalisé directement avec Delphine Pelloux pour son service, et pour le pôle Développement, Aménagement et Transition où le travail a été réalisé par les agents lorsque le Directeur de pôle est également le chef de service (service Agriculture & Forêt, service Economie & Emploi, service Transition Ecologique et mobilité).

La méthodologie n'a pas imposé la manière de travailler avec les équipes de chaque service. Les chefs de service ont pu travailler en interne avec leurs équipes ou seul ou avec leur élu. L'objectif était entre autres de faciliter les choses pour que les équipes, vu le peu de temps disponible, puissent s'approprier le travail à leur manière. **Le travail d'approfondissement avec les services a été fait avec 11 services.**

Les services Mixages et Granjou ont réalisé uniquement le premier volet du travail sur l'analyse de l'existant. Ces deux services, étant actuellement dans un travail de renouvellement ou d'évaluation mi-parcours de leur projet social, avec un axe notamment « transition écologique », intégreront la démarche globale de la stratégie en 2023, une fois leur document cadre de service finalisé. D'autre part, le travail n'a pas été fait avec l'Ehpad, dont la Directrice était encore en recrutement, et avec le service enfance-jeunesse dont la période n'était pas propice à ce travail (des équipes fortement mobilisées l'été et des équipes en cours de recrutement). Ils intégreront également la démarche en 2023.

Enfin, il a été décidé de **travailler avec le service finances et RH une fois que l'ensemble des services auront finalisé leur travail pour évaluer la faisabilité en termes de moyens financiers et humains.**

2- DEFINITION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DONNEE PAR LES SERVICES

« La transition représente le mouvement, quelque chose qui n'est pas figé. C'est le fait de passer d'une phase à une autre phase par une phase intermédiaire, dans le sens où l'on respecte la terre et nous-même ainsi que tous les êtres vivants. **Aller vers quelque chose qui respecte plus la terre et ses habitants, trouver un équilibre.** »

« La transition écologique correspond à des **changements d'habitudes et de modes de vie** dans sa globalité ».

« La transition comprend **des réflexions sur la résilience et sur les changements des pratiques.** »

« La transition, c'est quelque chose de très large qui au final peut ne « rien dire du tout ». Il s'agit du temps pour passer d'un état à un autre. Mais aujourd'hui, le problème est traité de manière très lente, malgré l'urgence qui se présente. De fait, **nous serons confrontés à des chocs et nous devons nous transformer dans la douleur. Le problème « écologique » est très vaste et il faudrait aller sur des approches systémiques et ne surtout pas oublier l'humain dans tout ça.** »

« **S'adapter pour faire face aux changements climatiques futurs** et dans la lignée du développement durable (avec les trois domaines : économie, social, écologie) ».

« La transition écologique, c'est **penser toutes nos actions en se projetant pour les générations futures.** »

« **Faire ensemble, changer de mentalité et de philosophie de vie pour aller vers un nouveau mode de vie pour faire face à des enjeux de survie** (ex : changement climatique, rareté des ressources...). »

« **La notion de transition est une phase intermédiaire.** Le temps évoqué derrière la notion de « transition » est plus court que celui évoqué derrière la notion de « développement durable ». Il est déjà trop tard, on est plutôt dans une période où l'on cherche la manière de s'adapter à un monde que l'on ne connaît pas. Il s'agit d'un **changement culturel majeur pour s'adapter aux risques qui vont arriver.** Pour pouvoir s'adapter, il faut mieux comprendre et arrêter de penser à gagner de l'argent ou à avoir le pouvoir. Cela nécessitera d'être ouvert. C'est un **gros défi social et culturel avec des extrêmes des deux côtés** : ceux qui veulent imposer des choses « écologiques » et ceux qu'ils ne veulent rien faire. Il faudra faire du collectif tout en ayant un épanouissement personnel. »

« La transition écologique englobe **tout ce qu'on peut faire pour améliorer l'environnement** en limitant la consommation des matières premières et en privilégiant le recyclage. »

« La transition écologique, il s'agit de toutes les actions de développement qui prennent en compte le contexte qu'il y aura dans quelques années avec une **notion de résilience et une vision assez large et systémique.** Cela prend en compte le contexte du changement climatique et de rareté des ressources tout en ayant une **certaine dimension d'effondrement. Nos logiques économiques rendent bien souvent difficile la prise en compte de ce contexte. Il y a aujourd'hui peu d'actions pensées de manière transversale et systémique.** »

« Il s'agit de la possibilité **d'agir à notre niveau** pour limiter l'impact sur notre environnement. »

« La transition, c'est **l'orientation de la société vers une société plus durable** notamment d'un point de vue environnemental ».

3- OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES A VENIR DANS LE DOMAINE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Les services ont évoqué les obligations réglementaires suivantes à venir et qui viendraient impacter le travail des services.

ELEMENTS	OCCURENCE
Le verdissement de la flotte de véhicule	3
Le décret tertiaire	1
La Réglementation Thermique 2020 (RE2020) et son application	1
Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) avec la déclinaison pour les Zones d'Activités Economiques (ZAE)	2
La mise en conformité des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) par rapport au ZAN et aux résultats de l'outil TAACT (https://tacct.ademe.fr/)	1
La mise en conformité des installations du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) (loi sur l'eau de 2006)	1
La Zone à Faible Emissions mobilité (ZFE-m) sur la métropole de Grenoble	1
Le Plan de Protection de l'Atmosphère 3 (PPA3)	1
La mise en place de « l'Accompagnateur Rénov » en 2023	1
L'utilisation de l'outil « budgets verts »	1
La rénovation énergétique des hébergements touristiques peut-être à termes	1
La lutte contre le gaspillage	1
Le tri des déchets dans les écoles	1
Le Plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE)	1
La compétence eau et assainissement	1

4- COMMENT SE FAIT LE CHOIX DES ACTIONS A REALISER ?

Les services ont énoncé comment se font leurs choix en termes d'action (*le chiffre entre parenthèse indique le nombre d'occurrences*) :

- **Selon la prise en compte du risque climatique, avec un minimum de bon sens, mais ces choix sont aussi limités par les moyens financiers et humains. Cela ne permet pas d'être plus ambitieux (5)**
- En fonction des obligations réglementaires dans le domaine de la TE. Mais, nous pourrions faire plus mais cela demande des moyens de fonctionnement et d'investissement (1)
- En fonction de la question climatique pour les actions non réglementaires (1)
- En fonction d'un questionnaire en termes de sobriété pour choisir sur la bonne action à réaliser : consommer du papier ou du numérique ? Promouvoir le tourisme via le papier ou via le numérique ? ou tout simplement arrêter la promotion touristique ? (2)
- En avance dans certains domaines et en retard sur d'autres (économies d'énergie, mobilité). La question environnementale est primordiale et transversale pour nous mais nos moyens restent limités. (1)
- De plus en plus sur la thématique de la TE, notamment car elle est souvent proposée dans les programmations (ex : eau, forêt, ...) (1)
- Le service est plus dans la gestion courante et ne travaille pas sur des missions de planification pour le futur, donc pas sur des actions dans le domaine de la transition écologique (1)

5- PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES SERVICES

Les principales difficultés rencontrées par les services sont (*le chiffre entre parenthèse indique le nombre d'occurrence*) :

- **Des moyens financiers insuffisants** face à l'enjeu (4), il ne faut pas que des moyens d'investissements mais également des moyens pour du temps agent
- **Des moyens humains limités.** Le service gère le quotidien/l'urgence et n'a pas la capacité de faire de la veille (ex : suivi des obligations réglementaires) et d'avoir un temps de réflexion suffisant, notamment pour innover. Le service transition écologique transfère régulièrement des informations légales aux services en lien avec la transition écologique (5)
- Le **manque de temps** (2)
- **Les incivilités de certains habitants** (ex : décharges sauvages) (3)
- La dispersion des sites de la CCT (ex : problème pour la mobilité) (2)
- Un **manque de coordination au niveau de la collectivité entre ses services**, par exemple pour des imprévus qui viennent fortement perturber la charge de travail annuelle ou tout simplement des difficultés pour porter des projets à plusieurs services (2)
- **Le besoin de clarification ou de renforcement de la commande politique** (2)
- Difficulté de porter des actions car parfois d'autres acteurs sur le terrain vont à l'encontre de l'action impulsée par le service (ex : brûlage des déchets) (1)
- Défiance dans la mise en œuvre des actions de la part de certains acteurs du territoire (1)
- **Défiance vis-à-vis des institutions et des élus de la part de certains acteurs et/ou habitants** (1)
- Trop grande variabilité des politiques publiques, sans concertation avec les premiers concernés. Il s'agit plus de la communication plutôt que d'actions et des moyens concrets. (1)
- Pas de prise en compte des bonnes pratiques locales par les politiques publiques (ex : SPPEH/plateforme, CTE...) (1)
- Difficulté à mobiliser les personnes, (notamment sur des ateliers de réflexion comme la stratégie de transition écologique, car ils veulent du concret) (1)
- Champ d'application très large de la transition écologique, ainsi que le nombre d'interlocuteurs, ce qui demande beaucoup de moyens, de compétences, de transversalité et de coopérations (1)
- Obligation de se déplacer pour rencontrer ses partenaires ce qui va à l'encontre de la TE (1)
- Avoir une vision plus fine des locaux existants pour éviter que des entreprises partent sur la métropole (importance de la relocalisation de l'économie) (1)
- ZFE (1)
- La non-prise de compétence mobilité (1)
- Manque de compétence juridique suffisante au sein de la CCT (1)
- Des locaux vétustes qui engendrent de trop grosses consommations de chauffage qui viennent impacter le budget du service (1)
- Difficulté de dégager des marges pour financer un nouveau système de chauffage ou le changement de la flotte des véhicules (1)
- Des taux de subvention bas pour des petites opérations (1)
- La saisonnalité des prestataires (1)
- Difficulté à quantifier, par exemple pour les déchets pour voir si on respecte les normes pour les biodéchets (1)
- Des critères environnementaux pas aussi forts pour des demandes qu'à l'époque du CDDRA (1)
- Des artistes qui veulent de plus en plus travailler près de chez eux car ils sont préoccupés par les critères environnementaux mais pour vivre de leur activité, il faut qu'ils aillent plus loin (1)
- Des difficultés d'avoir des coopérations avec le Champsaur et le Diois (qui ressemblent un peu au Trièves) pour des raisons de frontières administratives, sauf le Diois via le PNR. Des coopérations à renforcer avec la Matheysine (2)
- Peu de projets portés en direct par le service, mais beaucoup d'accompagnement de projets d'autres services (1)
- Le peu d'actions de sensibilisation sur l'eau (1)

6- ANALYSE FORCES/FAIBLESSES/OPPORTUNITES/MENACES

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Des équipes dynamiques et motivées sur le sujet, avec des convictions/force de proposition, elle suivra si des choses nouvelles se font (8) • Renforcement potentiel du service (doublement de temps agent) (2) • Une équipe réalisant consciemment des changements de comportement (ex : limitation des déplacements, covoiturage...) (1) • Un service organisé (1) • Bonne écoute entre tous les membres de l'équipe (1) • Appui de la Direction et du Président (1) • La reconnaissance de la CCT vis-à-vis des partenaires (1) • Bonne capacité de travail en interservices au sein du pôle Vie sociale et culturelle (1) • Capacité d'alterner les réunions sur les différents secteurs du territoire (1) • Service bien identifié par les communes (1) • Bonne relation avec les 27 communes (secrétaire de mairie et élus) (1) • Expertise technique et une capacité à en avoir de nouvelles (1) • Tolérance à la diversité des administrés (1) • Accompagnement des communes (ex : coworking) pour coordonner et mailler sur le territoire (1) • Pas de propositions d'action qui iraient à l'encontre de la transition écologique (1) • Une volonté éducative dans le sens de la TE (1) • Une restauration collective respectueuse de la loi Egalim (1) • Une gestion fine des stocks pour limiter les gaspillages (1) • Bonne coopération avec d'autres services (1), notamment les services techniques • Un service fonctionnant en régie donc possibilité de tout maîtriser (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de financement, notamment pour faire plus, si on compare avec d'autres territoires (7) • Manque de moyens humains pour faire plus sur la transition écologique et ne pas se limiter uniquement aux missions de base, à la gestion du quotidien et des urgences. Il faudrait pouvoir avoir du temps pour innover, surtout sur cette thématique (7) • Manque de personnel qualifié pour le transfert de la compétence eau (1) • Pas assez de temps pour mettre en œuvre (diktat de la gestion des urgences peu compatible avec le traitement de problèmes culturels de fond) (3) • Besoin d'un renforcement de la commande politique et de recherche de consensus (2) • Pas suffisamment de lien avec les services, notamment du pôle développement (2) => l'autre est souvent perçu comme une menace • Multiplicité des tâches pour un même service/personne (2) • Pas suffisamment économe et sobre dans les achats du service, besoin de plus de produits locaux (2) • Des distances géographiques entre les membres de l'équipe trop importantes (1) • Service nouveau donc avec des incertitudes pour l'avenir (1) • Manque de compétence pour travailler sur le vivre ensemble (lien à renforcer avec les acteurs tels que Mixages et Granjou qui travaillent avec les habitants) et l'ensemble des champs d'application de la transition écologique (1) • Expertise technique mais aussi un besoin d'appui extérieur. Cet appui peut aussi être considéré comme une force. Cela pousse à créer des partenariats. (1) • Thématique nouvelle pour les collectivités (1) • Manque de portage de l'ensemble des élus de l'exécutif de la stratégie de transition écologique (1) • « Soumis » au système national car on n'a pas assez de moyens du coup on rentre dans les logiques des systèmes proposés par le national (1) • Savoir mobiliser tout le monde (pb. de temps et de retour sur investissement « les élus veulent voir des choses se concrétiser ») (1) • Sentiment d'impuissance des agents face à des risques majeurs (ex : feux de forêts, eau...) (1) • Beaucoup dans l'accompagnement du public ou des porteurs de projet, pas de temps pour concevoir des nouvelles actions (1) • Pas suffisamment de covoiturage réalisé (1) • Peu de portage d'actions en propre (1)

	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de soutenir des projets conçus au cours de l'année (1) • Lenteur administrative (1) • Moins bonne connaissance des réseaux du Nord Trièves (1) • Pas suffisamment de travail avec le service enfance-jeunesse pour développer des animations en TE (1) • Pas assez de données pour planifier sur la ressource en eau (1) • Pas de possibilité de mettre à disposition une navette/bus pour des associations (1) • L'absence de locaux dédié au service (1)
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Usagers (ex : agriculteurs, hébergeurs...) qui sont réactifs et réagissent plutôt bien aux actions proposées par le service (2) • Des bons partenaires pour de l'appui technique, de la mobilisation du secteur ou encore des aides financières ou matériel (4) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Eco-organismes ○ Chambre d'agriculture ○ SCOT ○ DDT ○ CAUE ○ DRAC ○ AGEDEN ○ CMA ○ ARS • De bons réseaux pour des échanges d'expérience, notamment un réseau local fort sur la thématique (2) • Territoire moteur sur la thématique de la transition écologique (ex : PAIT) (2) • Des partenaires incitateurs à des changements profitables pour la TE aussi (1) • Des nouveaux partenariats riches (1) • Des lignes directrices nationales (1) • Des déménagements des services prévus favorable à la transition écologique (1) • Des personnes dans Pep's Trièves avec des volontés de travailler sur la transition écologique (1) • Poids du tourisme dans l'économie locale (1) • Pas de grands changements dans la réglementation sur l'eau (1) • Une thématique d'actualité donc il y aura peut-être des financements à venir (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des subventions (6), essentiellement sur les études ou l'investissement et pas sur l'opérationnel (Région, Agence de l'eau, ADEME...) • Des contraintes réglementaires, en constante évolution, qui viennent du niveau national et s'imposent et qui sont non approprié à notre territoire, tant dans leur enjeu que dans leur délai et sans les moyens humains et financiers qui vont avec (5), du type ZFE, PPA3, SPPEH • Absence de la Région (2) • Logique d'opportunisme financier de la CCT : choisir de réaliser des actions selon les co-financements possibles plutôt qu'en fonction des priorités du territoire (1) • Manque de prise en compte suffisamment importante de la situation par les élus locaux, départementaux, régionaux et nationaux (1) • Meilleure articulation à trouver avec les communes dans des obligations réglementaires (ex : brûlage des déchets verts) alors que le service met des choses en place (1) • Une interrogation sur le fait que les usagers continuent à jouer le jeu des actions proposées (1) • Des décisions qui sont plus de la communication (ex : CTE, CRTE, MaPrimeRénov'...) (1) • Pas de concrétisation sur le terrain des instances du type Contrat de Réciprocité, CTE, CDTE... (1) • Problème de solidarité entre territoires : cela doit être plus concret (1) • Des frontières administratives qui ne facilitent pas le travail en commun (1) • Le problème de la continuité des projets après leur fin (1) • Augmentation du coût de l'énergie qui pourrait impacter les actions réalisées par la CCT et voir peut-être des actions supprimées (1) • Problème de mobilisation des entreprises (1) • Manque de solutions de mobilité (1) • Des visions différentes des partenaires (1) • Les croyances des habitants, notamment sur l'eau (1)

7- PLANS D' ACTIONS PROPOSES PAR LES SERVICES

Les services ont proposé des actions dont l'arbitrage n'a pas encore fait. Il ne s'agit pas des actions prévues au budget 2022 mais de propositions d'actions à planifier dans le temps et budgétairement si elles sont retenues. En voici la synthèse :

THEME	INTITULE DE L'AMBITION	Obligation	Transversale
DECHETS	Poursuivre le tri en déchetterie	X	
	Gérer les biodéchets	X	X
	Assurer la gestion des déchets verts	X	
	Gérer les déchets agricoles (ex : bâches, pneus)		X
	Optimiser les pratiques agricoles (ex : tournées OM et tri)		
	Installer un système PV sur la déchetterie de MdClt		X
	Poursuivre le verdissement de la flotte	X	X
PATRIMOINE	Remplacer le système de chauffage de l'Ehpad (serv. Vie sociale)		X
	Remplacer le système de chauffage de Mixages (serv. Vie sociale)		X
	Poursuivre le verdissement de la flotte de véhicule	X	X
	Remplacer les luminaires et convecteurs fortement consommateurs		X
	Rénover ou limiter le nombre de bâtiment		X
	Installer des systèmes de régulation dans les bâtiments		X
	Sensibiliser, communiquer et réaliser des pratiques environnementales favorables (ex : neige, fauche raisonnée et prairie fleurie, utilisation des pneus...)		
	Poser un panneau dans chaque bâtiment pour voir la consommation énergétique du bâtiment		XXX
	Créer un règlement d'utilisation de chaque bâtiment et de manière générale un « protocole » pour être un agent avec des pratiques économes (dont le numérique)		XXX
EAU	Dimensionner et structurer le service des eaux pour 2025		
	Faire l'état des lieux du patrimoine (études de rendement, diagnostic des ouvrages, repérage des secteurs à fuite et à risques)		
	Mettre à jour l'ensemble des plans		
	Faire un état des lieux de la ressources (quantité et qualité)		
	Réaliser des investissements prioritaires pour des renouvelles de conduites (présence de plomb, ration gain de rendement/dépenses)		
	Mettre en place des outils de suivi des réseaux (compteur de sectorisation, télégestion)		
	Réhabiliter les ouvrages les plus dégradés (captages, réservoirs...)		
	Localiser les secteurs où l'eau ne respecte pas les références de qualité et mettre en place des traitements, des interconnexions...		

AMENAGEMENT, URBANISME, HABITAT, SPANC	Faire un PLH		X
	Développer des outils tels que l'OPAH		X
	Sensibiliser et échanger sur l'habitat groupé		
	Créer du logement intergénérationnel		X
	Aider la rénovation de l'habitat individuel par des bailleurs privés		X
	Sensibiliser les élus à la mise à jour des schémas directeur d'assainissement		
	Augmenter les contrôles périodiques SPANC		
	Renforcer la connaissance des élus (ZAN, PLUi, bimby...)		
	Renforcer la mutualisation entre communes		
TRANSITION ECOLOGIQUE Sobriété énergétique Production d'ENR	Développer l'ARA pour la maison individuelle		X
	Développer l'ARA logements communaux		X
	Créer un fonds pour aider les particuliers modestes à acheter des auto-kits PV		
	Créer un comité local de la transition écologique		XXX
	Recherche-action pour prévenir les conflits d'usage		XXX
	Actions de sensibilisation		XXX
	Promouvoir des auto-kits PV dans les logements communaux (communes)		
	Expérimenter la méthanisation à la ferme pour du bio-gnv		
	Promouvoir le solaire thermique		
	Développer et faire vivre l'observatoire du changement climatique		
	Mettre en place le CEP (Conseil en Energie Partagée) à la CCT		
	Réorienter la politique actuelle de rénovation pour certains publics (SPPEH)		
	MOBILITE	Travailler avec la Région pour les délégations de mobilité douce et partagée	
Autoriser l'autostop dans les véhicules de service de la CCT			X
Définir un service pour les VAE de la CCT			XX
Mettre des Véhicules de la CCT en auto-partage et avoir des cartes pro Citiz			XX
Mettre en place un dispositif d'auto-stop organisé à l'échelle du territoire (avec l'enfance-jeunesse ?)			XX
FORET	Poursuivre l'expérimentation sur la régénération de la forêt		
	Favoriser l'utilisation du bois énergie local (bûches, plaquettes, granulés)		XXX
	Sensibiliser les enfants, les élus et les habitants à la thématique du bois énergie et de la forêt		XXX
	Anticiper le risque d'incendie de végétation en Trièves pour mieux le gérer		
	Appuyer les communes et les habitants à poursuivre l'utilisation du bois local dans la construction et ses équipements		X
	Réinvestir la forêt privée		
AGRICULTURE, ALIMENTATION,	Changer l'assiette pour tous pour répondre au besoin de relocaliser la production alimentaire		XXX

FONCIER AGRICOLE	Développer une agriculture diversifiée, plus localisée et créatrice d'emplois		X
	Mobiliser le foncier local pour qu'il réponde au besoin de production locale et durable		
	Diminuer au maximum l'impact des activités agricoles sur le changement climatique et l'eau et accompagner les agriculteurs dans l'adaptation au changement climatique		
	Retourner sur du commun		
	Redonner une place à l'arbre et la haie dans l'agriculture face aux défis climatiques		
CULTURE	Arrêter la couverture systématique des nouveaux livres		
	Gérer les impressions dans les bibliothèques et n'autoriser que les professionnels		
	Réfléchir sur la limitation du papier dans les communications du service		X
	Pratiquer le tri dans le service mais aussi dans tous les services de la CCT		XXX
	Adopter une meilleure gestion du numérique dans le service (à l'ensemble des services ?)		XXX
	Poursuivre les thématiques de travail de l'action culturelle et scolaire sur la transition écologique		X
ECONOMIE	Soutenir l'expérimentation TZCLD, en particulier le CLE		X
	Porter des actions de développement économique en propre qui soient exemplaires en matière de TE (ex : Maison de Pays)		X
	Accompagner les professionnels sur la transition écologique en termes notamment de sensibilisation		
	Travailler sur des critères de transition écologique dans les attributions de subvention aux entreprises du territoire		
TOURISME	Adapter les hébergements touristiques		X
	Amplifier le travail sur la mobilité		X
	Sensibiliser les prestataires du tourisme au dérèglement climatique		
	Aider les hébergeurs et restaurateurs à être plus sobres en déchets plastiques		X
	Sensibiliser les touristes au respect de l'environnement		
	Travailler sur le sentiment d'invasion par les touristes		X
VIE SCOLAIRE	Modifier le chauffage des 3 petites écoles		X
	Réaliser des travaux de rénovation dans les bâtiments		X
	Investir dans une nouvelle flotte de véhicules	X	X
	Réduire le gaspillage alimentaire		X
VIE ASSOCIATIVE	Capitale Champêtre de la Culture (CCC)		
	Actions culturelles/Projet interservices		XXX
	Formation et sensibilisation des associations et de la CCT sur les enjeux environnementaux		XXX
	Intégrer plus les jeunes dans les actions autour du pastoralisme		XX
	Faire des projets avec l'Age d'Or		XX